



## Conseil de Quartier de Belleville

### Compte-rendu de la réunion du 6 février 2025

#### Présent.e.s :

Mo Mathey  
Emmanuelle Dehais  
Laurence Nayman  
Virginie Votier  
Martha Hurtado

Mah Traore  
Francette Jean-Baptiste  
Ouannes Fafa  
Sophie Nedorezoff  
Jacques Buisson

Hervé Sallaz  
Guillaume Guschlbauer  
*Pôle de démocratie Locale*  
Ciara Hamilton

#### Excusé.e.s :

Agnès Bellart  
Elizabeth Mortamais

Emmanuelle Joly  
Wagui Coulibaly

Guillaume Confais

*La réunion s'est tenue le jeudi 6 février 2025 au café social Ayyem Zamen.*

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 21h15

Prochaine réunion : jeudi 6 mars 2025 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

Antoine Alibert, adjoint au Maire du 20<sup>e</sup> en en charge des solidarités, des affaires sociales, du Plan Climat, des familles et de la parentalité était invité à présenter le centre d'hébergement d'urgence de la rue des Rigoles.

Wahiba Halil Bellah, conseillère d'arrondissement d'opposition, était également invitée à cette réunion.

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

---

### Ordre du jour

- 1. Centre d'hébergement d'urgence**
- 2. Démocratie participative ?**
- 3. Les droits culturels**
- 4. « Fête du Court métrage »**
- 5. Le journal du conseil de quartier**
- 6. Calendrier à venir dans le quartier**

# 1. Centre d'hébergement d'urgence

*Antoine Alibert a présenté le nouveau centre d'hébergement d'urgence mis en place en décembre rue des Rigoles.*

La Mairie du XXe a ouvert en décembre un centre d'urgence temporaire rue des Rigoles dans les locaux d'une crèche, fermée pour manque de personnel. Les travaux réalisés permettront d'accueillir temporairement des familles en attente d'un hébergement pérenne. La gestion du lieu en intercalaire est confiée à Emmaüs pour une durée de 2 ans. Les familles ont la possibilité de cuisiner mais peuvent également utiliser les repas livrés par la Ville. L'aménagement du lieu doit permettre aux familles de se reposer et d'entamer leurs démarches. Ce dispositif appelé « SAS » (structures d'accueil des migrants) est différent de celui du SAMU social et des SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation). La Mission d'Urgence Sociale (MUS) de la Ville a en charge d'aiguiller les familles vers ce dispositif.

L' élu en charge notamment des solidarités rappelle la situation alarmante à Paris : plus de 3 000 personnes et plus de 450 enfants dorment dans les rues de Paris. La récente « Nuit de la Solidarité » du 23 janvier a montré que le nombre de personnes « à la rue » était en constante augmentation. L'hébergement d'urgence est une responsabilité de l'Etat. La Ville de Paris a proposé en 2024 soixante-dix lieux pour accueillir des personnes sans logement, la préfecture n'en a accepté que cinq. L'an dernier la Ville a ouvert deux cent soixante places pour les «MNA » (mineurs non accompagnés), suite aux mobilisations pour les « Jeunes du parc de Belleville ». Ces mobilisations se poursuivent actuellement avec l'occupation depuis début décembre de la Gaité Lyrique par plus de trois cents jeunes mineurs.

Antoine Alibert signale qu'une distribution de petits déjeuners a été mise en place trois jours par semaine dans le réfectoire de l'école Rampeau en décembre. L'Armée du Salut gère ce lieu et propose un vestiaire solidaire.

*Des échanges ont témoigné de la précarité qui s'installait dans les familles de l'arrondissement et l'inquiétude que cette situation génère.*

## 2. Démocratie participative ?

*Le vœu du conseil de quartier voté en janvier relatif à l'occupation temporaire du 88 rue de Ménilmontant en demandant de la transparence sur l'occupation concédée à la Bellevilloise et également d'expérimenter une activité aux objectifs plus en phase avec les attentes du quartier durant cette période intercalaire.*

Le vœu n'a non seulement pas été voté mais n'a pas fait l'objet d'une présentation honnête ni d'un débat sincère, la plupart des interventions se sont reportées sur le projet immobilier de construction de 40 logements étudiants, objet d'un recours administratif et dont le conseil de quartier contesterait le déroulé. Ce qui n'était évidemment pas du tout l'objet du vœu. Aucun.e élu.e n'a mentionné l'appropriation du terrain par la même entreprise depuis 2017.

Un élu a même accusé le conseil de quartier de « s'ériger en contre-pouvoir et de dériver des buts fixés par la Mairie à la démocratie participative » qui doit, selon lui, « porter les projets de la Mairie auprès des habitant.es ».

*Le conseil de quartier a plusieurs fois exprimé son désaccord avec cette vision de la*

*démocratie participative qui doit au contraire construire les projets avec les habitant.es et accompagner ceux proposés par les habitant.es.*

Antoine Alibert, dont le groupe au conseil d'arrondissement a voté contre le vœu, précise que son groupe va demander à la Mairie qu'elle transmette les éléments sur l'occupation intercalaire.

Il précise également que son groupe **est** favorable à ce que les conseils de quartier présentent leurs vœux directement au conseil d'arrondissement et qu'il s'est trouvé minoritaire dans l'exécutif municipal sur ce point.

*Le conseil de quartier va proposer à la Mairie d'organiser une plénière en mai ou juin.*

*Un conseiller suggère que la mise en place des points de vote pour le budget participatif soit l'occasion de faire connaître les conseils de quartier et leur calendrier. Ciara Hamilton va proposer de mettre en place cette demande pour le prochain vote en septembre.*

### **3. Les droits culturels**

*Les droits culturels regroupent à la fois les droits qui protègent l'identité (non-discrimination ou respect de l'identité), les moyens d'expression de cette identité (liberté d'expression, droit de participation à la vie culturelle, droit d'utiliser la langue...) et l'accès aux diverses ressources nécessaires pour vivre librement son identité tout au long de la vie (éducation, information, liberté d'association, accès aux patrimoines).*

Les droits culturels sont reconnus comme une catégorie des droits de l'homme. La loi NOTRe a introduit dans la loi française la responsabilité des collectivités territoriales concernant les droits culturels.

L'association Cemaforre a proposé à la commission culture de célébrer la reconnaissance des droits culturels inscrits dans des lois nationales (la loi Handicap de 2005, la loi NOTRe de 2015) et des conventions internationales (la Convention internationale des droits des personnes handicapées votée par l'ONU de 2006, la convention sur la promotion de la diversité de l'Unesco de 2025).

Pour accompagner cette célébration, la commission culture propose un vœu sur la citoyenneté culturelle demandant la création d'un comité de la citoyenneté culturelle dans le 20<sup>e</sup> qui serait un observatoire de l'accessibilité à la culture, du respect de l'identité culturelle et des possibilités offertes de participer et de contribuer à des actions culturelles.

Cet observatoire pourrait s'appuyer sur l'équipe d'animation de la Marche pour la Citoyenneté Culturelle lancée en décembre 2023 créée à l'initiative de Cemaforre. [Voir le site de ce mouvement.](#)

Le prochain Conseil d'arrondissement ayant lieu le 27 mars, nous préférons reporter le vote de ce vœu au mois prochain et profiter de ce délai pour lancer une réflexion plus large et plus approfondie sur les droits culturels et créer un "groupe de travail" avec les 7 conseils de quartier du 20<sup>e</sup>.

Ce vœu sera l'occasion de préciser ce qu'est la culture, ce qu'on partage. Cette question, régulièrement posée dans le cadre de la commission culture, a pour objet de distinguer l'offre culturelle événementielle et la culture en tant qu'identité constitutive comprenant la langue, l'éducation, la cuisine, les croyances, les arts ...

*La prochaine commission culture se tiendra le mardi 11 février à la galerie des ateliers d'artistes de Belleville.*

*La commission prépare une cartographie des lieux culturels dans le quartier.*

## 4. « Fête du Court métrage »

La « Fête du Court métrage » est un évènement national qui se décline à Paris et principalement au Carré de Baudouin du 17 au 25 mars. 22 projections gratuites seront proposées dans l'auditorium, 8 ateliers toute la semaine, 2 expositions et une émission (+ COURTS sur Canal+).

C'est aussi un évènement local avec des films documentaires. Un appel à participation est lancé auprès des associations impliquées dans l'éducation artistique cinéma ou audiovisuelle pour l'organisation de projections de films ou la réalisation d'ateliers autour de la fabrique des images et le décryptage de leur contenu. Le public scolaire est également un volet essentiel de la manifestation, avec des projections proposées dans leurs lieux par les établissements concernés.

Des associations du quartier s'impliquent dans ce festival : Belleville Citoyenne-organisera un plateau radio en collaboration avec les Fripons lors des ateliers du 19 mars et Canal Marche proposera une projection de documentaires. D'autres associations du 20<sup>e</sup> sont également engagées dans l'évènement, comme la Fabrique Documentaire, Zarts Prod, Plus Loin/Labec et Premiers Regards. La commission culture, qui a rencontré l'association porteuse du projet, souhaite apporter un soutien à l'évènement, notamment par la mise en relation avec des associations et l'organisation de projections. Par contre, le délai pour cette édition semble trop juste.

Les membres du conseil de quartier montrent un grand intérêt pour cet évènement qui se déroulera dans le quartier. Mais ils décident de soutenir plutôt les associations locales qui souhaiteront participer à la prochaine édition et non l'association porteuse qui bénéficie déjà de nombreux soutiens.

*Le conseil de quartier décide de ne pas accorder de soutien à la Fête du Cour.*

Projet	Structure	Demande	Votant	contre	abstention	pour	Accord
Fête du Court Métrage 2025	Fête du Court Métrage	1500 €	11	11	0	0	0 €

## 5. Le journal du conseil de quartier

Le journal du conseil de quartier est bouclé. L'imprimeur attend le bon de commande pour le sortir. Ciara Hamilton indique que le bon de commande ne devrait pas tarder à être signé et transmis à l'imprimeur.

*La version numérique a été transmise à la liste de diffusion de la commission.*

## 6. Calendrier à venir dans le quartier

- ✓ 7/2 (18h) - M2 Projets culturels : S'organiser pour le droit à la Ville - Villa Belleville
- ✓ 9/2 (16h-22h30) - Paris Collectif - La fête à Paco - Consulat avenue Parmentier
- ✓ 11-14/2 - Conseil de Paris
- ✓ 11/2 (19h) - Commission culture
- ✓ 13/2 (9h30) - P'tit dej EDL - Fasti : Droits des étrangers - MVAC 20
- ✓ 13/2 (19h) - Commission Communication
- ✓ 15/2-3/3 - *Vacances scolaires Ile-de-France*
- ✓ 20/2 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia
- ✓ 27/2 (20h) - Ménil on t'aime tant - Trajectoire et identités Kabyles - Le Dorothy
- ✓ 6/3 (19h) - Conseil de quartier -Ayyem Zamen
- ✓ 6/3 (20h) - Ménil on t'aime tant - Le relais de Ménilmontant - Le Dorothy
- ✓ 19-25/3 - Fête du court - Carré de Baudouin et lieux dans le 20e
- ✓ 20/3 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia
- ✓ 27/3 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 5/4 (14h) - Canal Marche - Belleville, Ménilmontant, Terre d'accueil - Belvédère